



## **Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 19.01.2016 à Jambes**

**Présents** : B. Brasseur, J.L. Dessart, P. Garcia, P. Hourez, A. Luisi, S. Moonen, T. Pierloot, A. Praillet, D. Timmermans,

**Excusés** : Y. Borrey, K.D. Convents, M. Dony, J.F. Hannosset, M.C. Wauthy.

### **1. Le mot du Président**

Après des fêtes de fin d'année qui, je l'espère, auront permis à tout un chacun de vivre des moments de bonheur intense, je voudrais, au nom de tous les administrateurs, présenter mes meilleurs vœux à tous ceux qui œuvrent au développement de notre sport.

A une époque, où les défis de société sont nombreux, le sport est et doit rester un vecteur d'intégration et de développement de soi. C'est un lieu par excellence où les notions de respect de soi et d'autrui doivent être omniprésentes. Espérons que nos autorités garderont en permanence à l'esprit cet état de fait surtout lorsqu'il s'agira de définir des priorités dans l'attribution des subsides ou autres subventions.

Le début de l'année 2016 a été marqué par la double confrontation entre la Belgique et la Turquie. Si nos amis Turcs ont remporté les deux manches, gageons que nos Red Wolves auront à cœur de prendre leur revanche lors des confrontations du mois d'avril.

A ce propos, le monde du handball francophone tout entier devra se mobiliser le samedi 9 avril pour venir encourager notre équipe nationale à Liège.

Pour conclure, j'adresse tous mes vœux de rétablissement à Kristien Leonaers, joueuse du Fémina Visé, qui s'est gravement blessée lors de la rencontre de notre équipe nationale féminine du 6 janvier. Nous nous réjouissons de la revoir sur les terrains.

### **2. Approbation du P.V. de la réunion du 15.12.2015**

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 15.12.2015 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

Suite à la question de M.C. Wauthy, après information, P. Garcia précise que s'agissant du projet de budget 2016, le point 1.i. « fonctionnement général - site internet » pour la somme de 1.750 € correspond à l'amortissement sur 3 ans des frais de réalisation du nouveau site, du programme de championnat/classements et le remboursement de frais « internet » de différents collaborateurs.

### **3. Trésorerie**

- ❖ La situation financière au 31.12.2015 a été envoyée avec la convocation.  
Le président pense que la venue de Guy Mahieu a permis à tout un chacun d'être rassuré quant au fait que, même si elle n'est pas facile, la gestion financière de la LFH est « sous contrôle ». Cela étant, depuis le 1 janvier 2016, et cela même si nous avons bien reçu l'avance financière via le fonds écurieul, nous nous trouvons déjà en situation de « gestion de crise ».  
J.L. Dessart remercie encore les comités provinciaux pour le prêt qu'ils ont consentis à faire à la LFH dans le courant du mois de décembre. Ces avances leur ont déjà été remboursées, comme cela avait été convenu.
- ❖ P. Garcia communique que l'avance via le fonds écurieul (112.000 € pour la subvention de fonctionnement et 52.500 € pour le plan-programme) est parvenue sur le compte LFH le 08.01.16.
- ❖ J.L. Dessart, P. Garcia et J. Vandenberg étaient présents le 13.01. dernier à Marche à l'invitation du Ministre compétent qui présentait ses vœux au monde sportif. Aucune information particulière concernant les subventions 2016 n'a toutefois pu être obtenue à cette occasion.
- ❖ S'agissant de la trésorerie URBH, la L.F.H. a versé une avance de 5.000 € (10.000 € pour la VHV) à l'URBH pour permettre le paiement des factures correspondant aux activités de novembre dernier.

#### 4. Secrétariat

- ❖ La Commission Sportive Francophone se réunira le 28.01.16 pour traiter le dossier dont question lors de la dernière réunion.
- ❖ Le tableau d'évolution du nombre des affiliés (au 31.12.) a été adressé aux administrateurs et montre une évolution constante de celui-ci. Il y avait 3741 affiliés au 31.12.15 pour 3607 en 2014, 3407 en 2013 et 3203 en 2012. Cette augmentation est principalement due à l'apport des clubs en formation en provinces du Luxembourg et de Namur mais aussi à des augmentations dans toutes les autres provinces.
- ❖ L'AG ordinaire se déroulera le vendredi 25.03.16 au siège de La L.F.H.  
Sont sortants rééligibles : S. Moonen (Liège) - D. Timmermans (Brabant) - T. Pierloot (Hainaut).  
Pour rappel, 3 modifications des statuts devront être mises au vote de l'AG afin de se mettre en conformité avec les obligations liées à la reconnaissance de la fédération.

#### 5. Affaires techniques

- ❖ **Centre de formation**  
Le jeune Louis Marchal a quitté le centre de formation pour divers motifs. Les stagiaires sont maintenant au nombre de 16.
- ❖ **Tournoi IRT du dimanche 10-01-2015 à Malmedy**  
En dehors de quelques soucis liés à des désistements de dernières minutes au niveau de l'organisation (arbitres VHV déconvoqués le samedi), ce tournoi a été une réussite sportive. Le niveau de jeu proposé était très satisfaisant et quelques individualités se sont fait remarquer.  
Nos sélections ont terminées à la 1<sup>ère</sup> place pour nos filles de Liège, 2<sup>e</sup> pour les garçons de Liège et 3<sup>e</sup> pour ceux du Brabant-Hainaut.  
Une réunion sera programmée avec la VHV pour envisager une évolution dans l'organisation des tournois, notamment jouer des matchs complets.
- ❖ **PV de la réunion de la Commission Technique du 16.12.15**
  - Tenant compte de l'évaluation du projet de jeu U14 et de l'avis donné par rapport à la demande du HC Visé BM, le CA marque son accord pour la modification de la réglementation concernant les compétitions U12 et U14 telle que transmise par la commission technique est acceptée. Elle ne sera toutefois applicable qu'à partir de la saison 2016-2017. Deux séances d'information (une en province de Liège et l'autre en Brabant/Hainaut) préalables devront être organisées en juin 2016 et début septembre 2016.
  - Le CA marque son accord concernant la mise en place d'une commission « Baby'Hand » au sein de la commission technique.
  - S'agissant de la demande de la VHV formulée directement au coordinateur technique et proposant l'alternance entre les ligues pour l'organisation des finales URBH « jeunes », le C.A. marque son accord à condition qu'une soumission de minimum 1.500 € soit exigée pour une date limite et que si aucun candidat de la ligue concernée n'atteint ce chiffre, l'appel à soumission soit relancé au niveau national.
  - Accord de principe concernant la proposition de la VHV de modifier le temps de jeu de la finale U18 lors des finales URBH pour passer de 2 x 25' à 2 x 30'.

#### 6. U.R.B.H.

- ❖ **CEP**
  - La date de la prochaine réunion sera fixée dès que les comptes de BEL-TUR seront connus.
  - Il y sera également question de la volonté de la VHV de modifier la structure de l'URBH s'agissant de la gestion des sélections nationales, de l'alternance concernant le secrétariat et la présidence. Il s'agirait d'essayer de trouver un président n'émanant pas d'une des deux ligues qui gèrerait notamment l'équipe nationale seniors messieurs.  
Pour A. Luisi, si impact financier il y a pour les ligues, celles-ci doivent obligatoirement avoir un droit de regard.  
Dans l'esprit des représentants de la VHV, il s'agirait que le secrétariat URBH continue à être assuré par la LFH à l'issue des 3 années règlementairement fixées. Le volet financier d'un tel changement devra être évalué.
- ❖ **BENE-League**  
Il ne reste plus que deux rencontres avant le Final Four des 6 et 7-02-2016 à Geleen.
- ❖ **Equipes nationales**  
Succès de foule mitigé pour les rencontres du mercredi 06-01-2016 (M18 - Dames - Seniors), même si nous avons enregistré +/- 900 spectateurs, ce qui n'est pas mal vu la date. Notons que le club de l'Union Beynoise s'est mobilisé pour venir à 36 encourager nos joueurs.  
Nos M18 ont gagné contre l'équipe du centre de formation de Reims.

Nos dames ont elles aussi remporté leur rencontre contre l'équipe de St-Amand. Comme je l'ai dit au début de la réunion, nous devons déplorer la grave blessure d'une joueuse du Fémina Visé dont la saison est assurément terminée.

Enfin, notre équipe seniors n'a pu lutter physiquement pendant 60 minutes avec des Turcs plus puissants et plus volontaires. Nos joueurs ont rendu une meilleure copie lors du match retour de ce samedi 9 janvier. Rendez-vous le 9 avril à Liège pour un match contre cette même équipe turque dans le cadre du championnat d'Europe.

A cette occasion, suivant la volonté de l'ADEPS, un tournoi regroupant un maximum de clubs en formation sera organisé et donc aucune rencontre ni des M18, ni des dames ne sera organisée en lever de rideau.

## 7. Suivi des dossiers

### ❖ *Sponsoring*

En l'absence de J.F. Hannosset, l'intervention de celui-ci est reportée à une prochaine réunion.

## 8. Arbitrage

### ❖ *Cadastre de l'arbitrage*

Le président souhaite qu'un relevé « cadastre de l'arbitrage » soit réalisé en reprenant l'âge et le niveau de nos arbitres. Il lui paraît en effet utile d'anticiper d'éventuels problèmes et ainsi essayer d'éviter de se retrouver dans une situation difficile à tous les niveaux.

T. Pierloot se charge de réaliser ce travail.

### ❖ *Commission des sports du parlement de la communauté française*

Faisant suite au colloque consacré à l'arbitrage, le cabinet du ministre des sports envisage la possibilité d'intégrer l'arbitrage de haut niveau dans le plan-programme des fédérations et d'attribuer un statut spécifique reconnaissant la qualité d'arbitre international.

## 9. Propagande

### ❖ P. Garcia communique que le club namurois de Ohey va participer à son premier tournoi et a affilié 18 nouveaux joueurs.

Une sélection luxembourgeoise U18 a été mise en place, sous la direction de l'ancien angleurois Jean-Luc Wagemans. Elle disputera sa première rencontre amicale le 06.02.16 à Saint-Hubert.

### ❖ Les contacts avec les inspecteurs liégeois de l'ADEPS sont toujours en cours pour lancer un projet spécifique à cette province.

## 10. Divers

### ❖ J.L. Dessart, répondant à l'invitation de la FFHB, était présent le week-end précédent à Paris en compagnie de F. Soetaert pour assister à la « Golden League ». Il a apprécié la disponibilité et la gentillesse des plus hautes instances françaises.

### ❖ Le président remet à chaque administrateur un document reprenant les réponses données par le juriste de l'ASIF suite aux questions transmises concernant la responsabilité des administrateurs d'une ASBL. Il est précisé que la LFH a souscrit une assurance couvrant « la responsabilité des dirigeants ».

### ❖ Suite à une question de P. Hourez concernant le projet de « licence club », P. Garcia estime en se référant notamment à la réglementation L.F.H. du « fonds de promotion » (article 661.5. LFH) que, lorsque des championnats « jeunes » sont organisés dans une province concernée, seules les équipes alignées dans ledit championnat ne devraient être prises en considération et non celles qui ne sont inscrites que dans un championnat étranger.

Prochaines réunions : les 16.02., 15.03., 19.04., 17.05. et 21.06.2016.